

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	3 (1930)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peut encore planter des fraisiers, mais avec une petite motte. Vers la fin du mois, on multiplie la rhubarbe et on replante les éclats en ayant soin de les enterrer peu profondément. Octobre, nous réserve habituellement des surprises sous formes de gelées ou de chutes de neige. Une cave éclairée est le local le mieux approprié pour rentrer les légumes foliacés, tels que cardons, bettes à cardes, céleris branches, etc. Les légumes peuvent également se conserver en cave ou en pleine terre, en jauge ou en silos. Il ne faut pas s'alarmer au premier gel, sauf pour quelques espèces particulièrement sensibles au froid telles que tomates, haricots, courges, etc.; ensuite on rentre les légumes foliacés, puis les légumes, racines, sauf les betteraves à salades qui sont assez délicates.

Les massifs sont débarrassés des plantes de garniture

estivale. On arrache les géraniums, avant le premier gel et on les met dans des pots placés dans un local sec et éclairé. Il en est de même des Dahlias, après avoir profité des fleurs jusqu'au premier gel. Il faut avoir soin de ramasser toutes les feuilles malades et les brûler, afin de se débarrasser des germes de maladies.

Les fruits d'hiver seront cueillis dès que la chute des feuilles commence. Le local où ils seront conservés doit être une pièce saine, facile à aérer, mais privée de lumière. A partir du 15 octobre, on place des bandes de glu autour du tronc des arbres, afin de lutter contre les dégâts de la Phalène hyémale. On détruit de cette manière des quantités de papillons, tous pleins d'œufs et qui donneraient des colonies de Chenilles.

J. D.

Chronique

Congrès International de l'Habitation, Berlin, 1931.

Ainsi que nous l'avons fait connaître en son temps, les représentants internationaux de la réforme dans l'habitation se sont vus obligés, lors du Congrès International de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes à Paris, juillet 1926, de se mettre à l'œuvre d'eux-mêmes et de former l'Association Internationale de l'Habitation, siège à Francfort-sur-le-Main, Hansa-Allee 27, afin de réaliser les conditions d'organisation permettant une collaboration internationale efficace dans le domaine de l'habitation.

Depuis lors, cette Association a pris un grand essor et compte dans 26 pays des membres parmi lesquels figurent des ministères, des Unions des Villes, des Villes, et presque toutes les Associations prédominantes dans le domaine de l'habitation, ainsi que de nombreux particuliers. Elle publie, en langue allemande, anglaise et française, un journal richement illustré, « Habitation et Construction », qui tient au courant du développement de l'habitation dans les différents pays civilisés.

Nouvelles des Sociétés.

La coopération de construction du personnel des entreprises de transport de Soleure annonce qu'elle a fait établir le chauffage à distance dans sa colonie de logements. C'est, sans doute la première coopérative qui adopte après coup ce moyen moderne de chauffage. Elle se déclare très satisfaite de cette innovation. Les fourneaux devenus inutiles et vendus ont été remplacés dans chaque chambre à lessive par des lessiveuses centrifuges, dont les maîtresses de maison sont enchantées.

Union suisse pour l'amélioration du logement.

Extraits des rapports de 1929.

Section de Berne.

MM. Hiller et Wyssbrod ont été délégués au Comité Central.

Les coopératives de construction qui font partie de la section bernoise ont construit en 1929 46 logements divisés à fr. 939.000.

Le rapport de gestion de la coopérative de construction des cheminots de Berne signale les résultats toujours plus mauvais des coopératives d'entrepreneurs. En plusieurs endroits presque la moitié des logements seraient vides.

Section de St-Gall.

En 1929, l'augmentation nette des logements nouveaux, prêts à être habités, n'a été que de 31.

La population a légèrement diminué. On pense que ce recul est dû surtout à une diminution des naissances et à une augmentation de la mortalité due au froid exceptionnel du dernier hiver.

A la fin de 1929, 198 logements étaient à louer, contre 277 à la fin de 1928. On s'attendait, pour le printemps, à une légère hausse du prix des loyers. Il est probable que le besoin de logements neufs se fera sentir plus vite à Rohrschach qu'à St-Gall.

sés, et elle organise, du 12 au 21 août, de cette année, un voyage international d'études au Danemark, en Suède et en Norvège.

Nous sommes heureux que les négociations en vue d'une entente avec la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes (siège à Londres) aient abouti à un accord devant préparer la voie d'une collaboration amicale des deux organisations. Il fut tout d'abord convenu de tenir en même temps à Berlin, en juillet, les congrès projetés, et, à cette occasion, de préparer et exécuter d'ensemble une série de divertissements. Tous les membres d'un congrès auront droit, à prix réduit, à ceux des autres congrès et en recevront tous les imprimés.

Dans l'intérêt de la cause, il y a lieu de saluer cet accord entre ces deux organisations internationales de l'habitation et de la construction, et de souhaiter que le premier travail en commun, en raison des congrès internationaux à Berlin, conduise à une entente durable.

Section de Schafhouse.

La création de cette nouvelle section a été décidée le 8 août.

Auparavant, Schafhouse était directement membre de l'Union Suisse, ainsi que quelques coopératives, etc. L'assemblée constitutive s'est réunie le 10 septembre. Elle élut président du comité le Conseiller administratif E. Meyer. A la demande de la Section, le Comité central a alloué aux conditions usuelles, une somme de 15.000 fr. prélevée sur le fonds de roulement pour aider la firme Scherrer et Meyer à construire sur l'Emmersteg d'une colonie qui comprendra trois blocs d'immeubles de chacun 6 maisons.

Section de Zurich.

La section s'est occupée de la votation du 3 mars sur le bureau officiel des logements et la lutte contre l'exploitation des locataires, ainsi que celle du 12 mai sur la fusion des faubourgs de la ville de Zurich. Elle appuya financièrement la propagande du Comité d'action. La seconde de ces lois fut repoussée, la première fut acceptée à une majorité réjouissante. Elle donne le droit aux communes d'introduire l'annonce obligatoire des logements disponibles; elle protégera le locataire contre les abus criants et permettra aux propriétaires et aux locataires de se mettre plus rapidement en rapport.

Le Comité de la section a tenu 6 séances et les délégués se sont réunis deux fois en assemblée. MM. Straub, Blank, Bodmer et Tringer ont représenté la section dans le Comité central. Fin 1929, le pourcentage des logements vides était de 0,54, contre 0,58 l'année précédente, en dépit d'une grande activité de la construction (3242 logements).